Le député LFI Antoine Léaument suggère la suppression des jours fériés « associés à la religion » et en propose un nouveau lié à la Commune de Paris

19/04/2025 à 8h58



Alors que les boulangers réclament de pouvoir travailler le 1er mai, plusieurs voix se sont élevées contre cette possibilité, évoquant un jour sanctuarisé. Le député LFI de l'Essonne, Antoine Léaument, propose de supprimer certains jours fériés et d'en créer un autre. Il propose le 18 mars, car il s'agit du «*point de départ de la Commune de Paris*», une «*grande date de notre histoire nationale qui n'est pas assez célébrée*», selon lui.

Le député LFI estime que «*le 1er mai est un jour sacré*» et rappelle qu'il s'agit de «*la fête des travailleurs*». Il ajoute : «*Il faut qu'il y ait des jours qui soient des jours sanctuarisés dans lesquels il y a un point d'intérêt au fait que l'on soit tous ensemble et réunis autour d'une date.*» A ce jour, il manquerait d'ailleurs «*des jours sur lesquels l'ensemble du pays a des jours communs*».

Mais le député est allé encore plus loin, évoquant une autre piste, plus polémique cette fois-ci. Il propose la suppression de certains jours fériés : «*S'il faut supprimer des jours fériés, il y en a un certain nombre d'autres* ***qui sont associés à la religion qu'on pourrait éventuellement modifier***», lance-t-il face à Jean-Jacques Bourdin. *Faut-il supprimer Pâques, Noël ou encore l'Ascension ? «Je laisse libre*», glisse seulement le député LFI.

Capital